

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2008 VOCATION ASSAINISSEMENT



**Etaient présents** : Mmes DREVET, CANITROT, Mrs CONRY, COFFIGNY, BUSSERET, ROBELIN, CHARPY, CHEVENET, PENOT, GUILLOT, GOYARD, PERRIN

### 1) STATION D'EPURATION

✓ Compte rendu de la réunion du 7/11/2008 avec les viticulteurs de Burgy et M. Laferre (viticulteur à Lugny)

**Etaient présents** : M. PERRIN, les 4 viticulteurs de BURGYP (Lionel CHAMPANAY, Albert GOYARD et fils, EARL Vignobles LETOURNEAU, Dominique CHARNAY), M. LAFERRERE, Gérard PENOT, Mme PAILLARD (DDA), Mme BOUZON (IRH), M. GUERCHOUX (IRH), Claire PERNET (chambre d'agriculture)

Les viticulteurs de Burgy qui avaient signé un certificat d'engagement de rattachement à la nouvelle station, ont adressé un courrier au SIVOM en date du 20 octobre 2008, déclarant ne pas pouvoir prendre en charge le montant évalué de leur participation à la construction de la station.

Le SIVOM est tenu de traiter, de par la loi, les effluents domestiques et peut accepter moyennant participation financière les effluents industriels (viticoles, etc)

Le Président explique que la station coûte 2.000.000 €, que leur participation s'élève à 100.000 €, déduction faite des subventions (soit 15 %). Les charges indépendantes de leur participation (VRD, essais, auto-surveillance, local) peuvent être déduites, ce qui ramènerait leur participation à 75.000 €.

Les viticulteurs se réuniront le 12 novembre pour prendre leur décision et devront donner leur réponse au SIVOM fin de semaine 46.

S'ils se retirent, la station passerait de 4.600 hab. à 3.500 hab.



Lecture de la lettre des viticulteurs : ceux-ci déclarent ne pas pouvoir prendre en charge le montant trop élevé de leur participation et décident de ne plus se raccorder à la nouvelle station. Leurs effluents seront traités par la CUMA de Lugny.

Chaque viticulteur a transmis son engagement à se déconnecter du réseau collectif d'assainissement

Le dimensionnement de la station sera ramené à 3500eq/hab., le DCE sera réajusté et un nouveau chiffrage du coût sera fait par IRH.

✓ Choix des bureaux d'études

- **étude géotechnique :**

4 bureaux ont présenté une offre  
Bureau retenu : ICSEO

- **mission coordination SPS :**

8 bureaux ont présenté une offre  
Bureau retenu : ACEBTP

- **mission contrôle technique :**

7 bureaux ont présenté une offre  
Bureau retenu : APAVE de 71 Macon

- **Diagnostic amiante**

3 bureaux ont présenté une offre  
Bureau retenu : APAVE de 71 Macon

Après en avoir délibéré le comité syndical décide de retenir ces 4 bureaux.

✓ Présentation du DCE (Document de Consultation des Entreprises) :

Le président présente le nouveau DCE. La consultation fera l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence à paraître au BOAMP.

Le président propose de désigner un représentant de la DDAF ( Madame PAILLARD) et un représentant du bureau d'études IRH (Ophélie BOUZON) comme personnes ayant compétence en la matière pour participer à la commission d'appel d'offres avec voix consultative.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

✓ Extension des réseaux pour desservir la station

Extension du réseau EDF : demande à été faite auprès de la commune de Montbellet qui a transmis au SYDESL.

Extension eau potable : demande faite auprès du Syndicat des eaux.

✓ Accès de la station sur RN6

Accord de la DRI avec modifications à faire sur la RN6 (voir lettre).

✓ Achat terrains

Une convention a été signée avec M. FELIX. La signature de l'acte de vente sera faite en décembre.

✓ Sondages terrain

Des travaux de sondage seront faits en décembre sur les parcelles ZA96 ZA97. Mr PERRIN prendra contact avec Mr FELIX exploitant de ces parcelles.

✓ Divers

Mr GUILLOT demande que l'on se renseigne sur les conséquences juridiques ou pénales en cas de non fonctionnement de la station. (qui est responsable et quelles sont les amendes ?)

Mr CHARPY demande à ce qu'une enquête soit faite auprès des garagistes pour s'assurer du bon traitement de leurs eaux de lavages.

## **2) REVISION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Mr PENOT explique le cas du Grand Bois à Lugny ainsi que le cas de la maison TITUS de Bissy. Ceux-ci nécessitent une extension du zonage collectif et donc une révision du plan de zonage.

Les extensions de réseau sont subventionnées à 40% par le CG.

Chaque commune doit réfléchir aux éventuelles modifications de leur plan de zonage pour janvier 2009. L'étude sera lancée par la suite.

## **3) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT DU PRESIDENT DU SIVOM**

Elaboré à partir du rapport annuel de la SDEI, il décrit le réseau d'assainissement, les événements importants intervenus au cours de l'année écoulée ainsi que les prévisions de travaux à venir et le coût du traitement de l'eau. Chaque commune adhérente est destinataire de ce rapport et le maire doit le présenter au conseil municipal.

Le comité approuve ce rapport.

## **4) QUESTIONS DIVERSES**

### **✓ réseau de Cruzille**

Mr PENOT expose le problème du réseau (débordement sur pré).

Contact a été pris avec ARCAD26 pour 2 études :

- mise en séparatif du réseau
- remplacement de la conduite par un tuyau de diamètre 400

### **✓ Le Carraud à Lugny**

Lors de fortes pluies, les regards du réseau EU sont soulevés ce qui suppose la présence d'eau pluviales. Le problème a été transmis à la SDEI.

### **✓ Lettre du CG prenant en compte le projet de la nouvelle station**

### **✓ Avenant au contrat de DSP (affermage SDEI)**

Concerne le paiement annuel et non semestriel de 10281€ pour l'entretien du réseau unitaire.

### **✓ Contrat de rivière**

Madame DREVET remet une lettre au SIVOM expliquant son refus d'adhérer au contrat de rivière.

### **✓ Aménagement de la Bourbonne devant les Ets Richy**

Deux devis ont été donnés au Maire de Lugny. Les travaux sont à la charge de la commune de Lugny si elle en juge l'opportunité.



Le Président,

Yves PERRIN